

## Postulat du groupe des verts

### Réaménagement des cours de récréation du centre-ville

Le rapport qui décrit le projet ACCLIMATASION précise :

« La Ville de Sion s'est engagée pour la réalisation d'aménagements urbains qui donnent la priorité à la végétation et au cycle de l'eau. Objectif ? Diminuer la chaleur, favoriser la biodiversité et limiter les risques d'inondation ».

Effectivement, notre cité depuis quelque temps déjà réalise passablement d'efforts pour développer des espaces publics verdoyants, agréables et attractifs.

Cependant, on constate, que les cours de récréation du centre-ville sont bétonnées et dépourvues d'espaces verts. Pour le rapport ACCLIMATASION qui incite nos autorités à recouvrir la ville : « de vert et de bleu, plutôt que de gris », des solutions existent. En effet, plus d'arbres et moins de béton permettraient d'amener ombre et fraîcheur à nos élèves durant leurs pauses.

Aménager des espaces verts est profitable aux enfants quel que soit leur âge. Les spécialistes de l'enfance ont constaté que grâce à ses espaces, les élèves participent à des formes plus créatives de jeux et apprennent à vivre en coopération plus étroite. La proximité, la vue et l'exposition quotidienne à des milieux naturels augmentent leur capacité de concentration et améliorent leurs capacités cognitives.

Repenser les cours de récréation, c'est aussi permettre aux filles et aux garçons de jouer à des jeux communs et ainsi d'éviter que seuls les garçons jouent au football pendant que les filles au bord du terrain les regardent passivement.

Par ce postulat, nous demandons au conseil municipal d'étudier la possibilité de repenser les cours de récréation du centre-ville en :

- intégrant plus de verdure pour le bien-être des élèves ;
- les adaptant aux phénomènes météorologiques extrêmes ;
- les aménageant pour permettre une meilleure répartition de l'espace entre filles et garçons.

La cour de récréation de la commune de Schönberg dans le canton de Fribourg constitue un bon exemple à ce niveau.

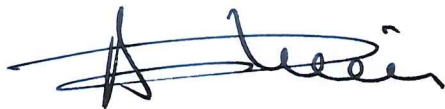
Une telle étude permettrait dans un premier temps d'identifier les éléments qui peuvent être réalisés rapidement et à moindre coût et de planifier par la suite des changements plus conséquents.

Nous estimons que ces réaménagements seraient bénéfiques pour la santé, l'épanouissement et le confort de nos enfants, mais également pour l'image de la commune qui renforcerait ainsi le label "Commune amie des enfants" décerné par l'UNICEF il n'y a pas si longtemps.

Sion, le 29 janvier 2019

1<sup>er</sup> signataire :

Alexandre Dubuis



Brigitte Pfister



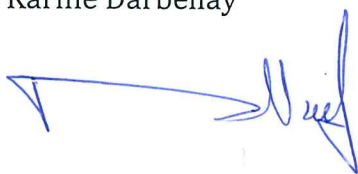
Sébastien Carruzzo



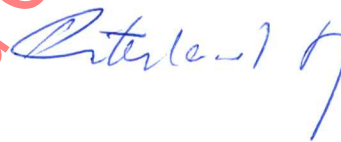
Christian Mirailès




Karine Darbellay



Nathalie Rey Pitteloud



Jean-Paul Mabillard



Document de travail à l'usage du Conseil général